

L'essentiel CUPROCOL® Duo

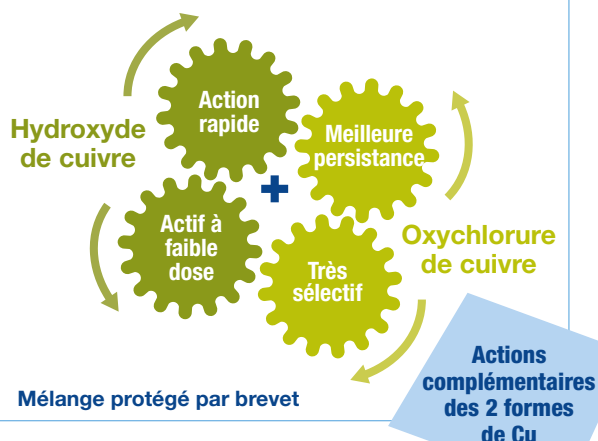
Une formulation inédite d'hydroxyde de cuivre et d'oxychlorure de cuivre



Carte d'identité

- **Composition** : 140 g/kg d'hydroxyde de cuivre + 140 g/kg d'oxychlorure de cuivre (280 g/kg)
- **Formulation** : granulés dispersables (WG)
- **DRE** : 6 h
- **Emballage** : 10 kg
- **Cultures / cibles** : voir au verso

Une combinaison unique qui allie action de choc et persistance d'action



Un WG qui se comporte mieux qu'un liquide

Une technologie avancée de granulés (Fluid bed)

- Des granulés de taille régulière avec une structure "en oignon".
- Une surface externe souple renforçant la dispersibilité du produit dans l'eau.
- Une taille uniforme des granulés limitant la formation de petites particules.
- Présence de poussière négligeable dans le produit formulé.



Intérêt de cette combinaison par rapport aux autres formes de cuivre

	Hydroxyde	Oxychlorure	CUPROCOL Duo	BB	Sulfate tribasique	Oxyde cuivreux
Efficacité à faible dose	+++	++	+++	+	+++	++
Action de choc	+++	++	+++	+	++	+
Persistance / Résistance au lessivage	++	++	+++	++	++	+++
Sélectivité	++	+++	+++	+++	+++	+

Un mélange protégé par brevet, maximisant les avantages de 2 formes de cuivre pour des performances optimales et une bonne robustesse à la baisse de dose.

 Cuprocol® Duo

syngenta®

Les avantages

- Haute efficacité avec un faible apport de cuivre
- Bonne combinaison : action de choc et persistance d'action
- Nombreux usages et cultures
- Une formulation très facile à utiliser



- S'écoule comme un liquide
- Se dose comme un liquide (1 l = 1 kg)
- Se dissout instantanément
- Pas de risque de gel



- Se rince très facilement



CUPROCOL® Duo



Autre cuivre en formulation liquide

Notre spécialité ne pouvant être testée sur toutes les variétés existantes, nous vous recommandons vivement de réaliser un test de sélectivité sur un échantillon d'arbres susceptibles de recevoir le traitement avant de le généraliser.

Cultures autorisées, uniquement :	Cibles	Doses autorisées	Nombres max. d'applications	Stades d'application	Délais avant récolte (DAR)	ZNT aquatique* et DVP**
Citrus	Maladies diverses	4 kg/ha	1/an	A partir du stade BBCH 73	14	50 m (dont DVP 20 m)
Cerisier	Bactérioses	4 kg/ha	1/an	Entre les stades BBCH 91 et BBCH 55	F	
Chataignier	Septoriose(s)	3 kg/ha	1/an	-	14	
Noisetier	Bactérioses	3 kg/ha	1/an			
Noyer	Bactérioses	3,5 kg/ha	1/an			
Kiwi	Bactérioses	3 kg/ha	1/an			
		1,7 kg/ha	2/an (Intervalle minimum de 15 jours)	A partir du stade BBCH 63	20	
Olivier	Bactérioses	2 kg/ha	2/an* (Intervalle minimum de 14 jours)	en absence de fruits	F	
	Maladie de l'œil de paon					
Abricotier	Bactérioses <i>Coryneum Polystigma</i>	4 kg/ha	1/an	Entre les stades BBCH 91 et BBCH 55 en absence de fruits		
Pêcher	Bactérioses Cloque(s)	4 kg/ha	1/an	Entre les stades BBCH 91 et BBCH 55 en absence de fruits		
Poirier	Bactérioses	3 kg/ha	1/an	Entre les stades BBCH 91 et BBCH 55 en absence de fruits		
Cognassier						
Nashi	Tavelure			Entre les stades BBCH 03 et BBCH 55 en absence de fruits		
Pommier	Tavelure	3 kg/ha	1/an	Entre les stades BBCH 03 et BBCH 55 en absence de fruits		
	Bactérioses			Entre les stades BBCH 91 et BBCH 55 en absence de fruits		
	Chancre européen			4 kg/ha		
Prunier	Bactérioses Tavelure(s)	4 kg/ha	1/an	Entre les stades BBCH 91 et BBCH 55 en absence de fruits		

*2 applications par culture pour contrôler l'ensemble des maladies.

Pour les usages sur d'autres cultures, veuillez consulter l'étiquette ou notre site internet

Renseignements Techniques

0 825 00 05 52

Service 0,15 € / min
* prix appel

renseignements.techniques@syngenta.com

Attention - H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SA - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 101 075 884 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.
Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

En cas d'incident, appeler le
numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel
gratuits

CUPROCOL® DUO - AMM N° 2180670 - Composition : 140 g/kg oxychlorure de cuivre + 140 g/kg Hydroxyde de cuivre - P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 1 Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha. SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres pour les usages en arboriculture en limitant à 2 applications par an pour les doses inférieures ou égales à 560 g Cu/ha, et à 1 application par an pour les doses supérieures et pour l'usage vigne pour 5 applications par an à la dose de 700 g Cu/ha. SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres pour tous les usages en sur cultures légumières, et sur vigne pour 3 applications à la dose de 560 g Cu/ha. ® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.